

HORAIRES MEDIATHEQUE

LUNDI 13H45-18H45

MERCREDI 10H45-11H45 ET 14H30-17H

SAMEDI DE 10H à 11h30



A PARTIR DU 18 OCTOBRE

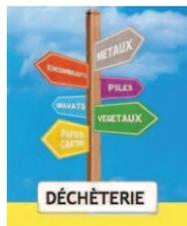
EXPOSITION « **LES MONSTRES** »



Mille et un grammes,

c'est une épicerie vrac ambulante

Parking salle des fêtes d'Enquin
tous les mercredis
de 14h30 à 16h



Du Lundi au vendredi 9h-11h45 / 14h-17h30

Samedi 9h à 17h30

Dimanche Fermé



Horaires d'hiver

LIVREZ-NOUS VOS ENVIES
SUR LES BIBLIOTHÈQUES
DE DEMAIN...

PARTICIPEZ À NOTRE ENQUÊTE

SUR LES BIBLIOTHÈQUES
DE LA CAPSO

<https://fr.surveymonkey.com/r/KN7Q6RB> DU 20 SEPT.
AU 10 OCT. 2021

RDV SUR
WWW.BIBLIOTHEQUE-AGGLO-STOMER.FR

ou scannez le code
pour accéder
à l'enquête en ligne

CAPSO réseau des bibliothèques
AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

AGENDA

Comité des
FÊTES d'Enquignegatte

Dimanche 24 octobre 2021

Le Comité des fêtes d'Enquignegatte vous invite à participer à leur repas d'automne
à la salle des fêtes d'Enquignegatte à partir à 12 h

Menu

Un apéritif offert (kir ou vin blanc)
Ficelle Picarde
Paupiette de dinde, jardinière de légumes,
pommes de terre grenaille
Fromage
Tarte à gros bords
Café

ADULTE
15 €

ENFANT
(jusqu'à 12 ans)
7 €

Marriage
Tir à la carabine
Barbe à papa
Pêche aux canards



Pass sanitaire obligatoire, gel hydroalcoolique à disposition

RESERVATION et REGLEMENT A RETOURNER AVANT LE 11 OCTOBRE
à Valérie MOLIN, 1 rue de Serny-Enquignegatte en précisant le nombre de repas adulte, le nombre de repas enfant, le
chèque à l'ordre du Comité des fêtes, vos noms prénoms adresse et numéro de téléphone. — Possibilité de livraison

Votre bulletin d'informations

EDITO



Après des tranches de travaux réalisées sur plusieurs exercices budgétaires, la salle multi-activités située dans les enceintes sportives municipales est pleinement opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2021.

Situé sur deux niveaux d'une surface chacun de 415 m².

Cet équipement comprend :

-Au sous-sol, outre la partie technique, un vaste espace de 150 m² mis à disposition de la dynamique société colombophile les Mals Partis, une salle de 240 m² attribuée à l'Arc Club Enquin lez Guinegatte composée d'un pas de tir, d'un local rangement de matériel et d'un espace de convivialité.

-A l'étage un nouveau bloc vestiaires partagé par le club de football l'Etoile Sportive, l'association intercommunale gymnique Aalys, le club Enquin Danse, et le club Team Multisports ces trois derniers clubs bénéficiant également d'un plateau d'évolution de 150 m² accolé aux vestiaires.

Grace à cette mutualisation d'équipement, six associations disposent dorénavant d'installations de grande qualité.

Les travaux se sont élevés à 330 000 € bénéficiant de subventions de l'Etat à hauteur de 30 977 €, du Département du Pas de Calais pour 44 425 € et de la CAPSO pour 25 173 € soit 30.47 % d'aide, le reliquat ayant été financé par les fonds propres communaux.

La réalisation de cet équipement a été confiée à des artisans et entreprises du territoire.

Le personnel technique municipal, grâce à ses multiples compétences, a effectué les travaux d'électricité du sous-sol et du plateau d'évolution de l'étage, l'équipement en plomberie et sanitaire ainsi que l'aménagement et la décoration intérieure.

Sur un autre sujet, le schéma de protection incendie est entièrement finalisé sur notre commune, la dernière réalisation par la pose d'une citerne de 120 m³ rue d'Enquin à Enquignegatte a reçu mi septembre l'agrément des Services Départementaux d'Incendie et de Secours.

Hervé DUPONT
Maire d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Octobre 2021

Les Echos du conseil

Infos

Agenda

Site internet :

www.enquinlezequignegatte.fr



Mairie Enquin



Travaux chemin de la Vallée

Rapporteur : Michèle LALOY

Le rapporteur expose à l'assemblée, la propriété d'un riverain en contre bas du chemin de la Vallée est impactée par le ruissellement des eaux de pluies provenant de la voirie. Afin de canaliser ces eaux il conviendrait d'installer une bordure haute jusqu'aux parkings des riverains, puis une bordure basse et un puisard. Le coût des travaux réfection de chaussée incluse s'élève à 12 199 € HT. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'effectuer ces travaux.

Garages cité de Fléchinelle

Rapporteur : Michèle LALOY

Le rapporteur expose à l'assemblée, les terrains sur lesquels sont érigés les garages appartenant aux Houillères nationales et ont été rétrocédés à la commune en 1981 sous réserve de ne pas pouvoir disposer librement des emprises pendant 10 ans. Le délai étant écoulé la commune peut disposer des emprises foncières. Il est proposé de faire borner les 27 terrains afin de pouvoir soit les transférer aux propriétaires soit les céder à des demandeurs propriétaires dans la cité.

Le conseil municipal décide de faire borner les terrains et à 11 voix pour, 9 voix contre et une abstention de faire supporter les frais de bornage et d'enregistrement au cadastre aux acquéreurs.

Commerce ambulant

Rapporteur : Frédéric PICQUET

Le rapporteur expose à l'assemblée la demande de M DENIS résidant sur la commune et souhaitant installer un food truck sur la place d'Enguinegatte tous les jours midi et soir excepté le jeudi. Le conseil municipal autorise à l'unanimité le demandeur à s'installer sur la place d'Enguinegatte, une convention d'occupation du domaine public sera signée moyennant la somme mensuelle de 50 €.

Aménagement du Parking Salle des fêtes d'Enguinegatte

Rapporteur : Hervé DUPONT

Dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain de la salle des fêtes d'Enguinegatte, nous avons obtenu trois devis pour la réalisation du parking écologique.

Le conseil municipal décide de confier à l'unanimité les travaux à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 99 776 € HT.

Déclaration préalable Clôture

Rapporteur : Hervé DUPONT

L'édification d'une clôture est soumise à déclaration préalable dans les secteurs délimités par un PLUI lorsque le règlement l'indique, ce qui n'est pas le cas du PLUI sur la commune. Le conseil municipal a la possibilité d'imposer par délibération cette formalité.

Le conseil municipal décide à 11 voix pour, 7 voix contre et 3 abstentions de soumettre à déclaration préalable l'édification d'une clôture lorsque celle-ci est en front à rue.

Election membres du CCAS

Rapporteur : Valérie MOLIN

Par délibération du 9 juin 2020 le conseil municipal a fixé à 5 le nombre de membres élus au sein du conseil auquel s'ajoute 5 membres nommés par le maire afin de former le conseil d'administration du CCAS.

Suite au décès de Claude ROCHE, membre élu au sein du CCAS, il convient de procéder au vote des 5 élus siégeant au CCAS.

Le conseil municipal élit à l'unanimité la liste des membres du CCAS suivante :

Valérie MOLIN DELEPINE, Josée FROMENT, Isabelle TITRENT DELEPINE, Isabelle GARCIA et Manuelle CLERBOUT

Demande d'acquisition

Rapporteur : Frédéric PICQUET

Le locataire du bâtiment communal au 2 rue de Théroüanne nous a fait part de son départ début novembre. Il souhaite se porter acquéreur du bâtiment afin de le rénover et de le louer.

Le conseil municipal souhaite avoir une estimation du bien en amont avant de décider de la vente du bien.

Afin de faciliter vos démarches, et répondre à vos besoins, Noréade lance sa nouvelle agence en ligne !

Nouveaux services disponibles

24h/24 et 7 J/7

■ Transmettre un relevé de compteur

■ **Souscrire/résilier un abonnement**
Demandez à souscrire ou résilier un abonnement avec simplement votre adresse, votre numéro et relevé de compteur.

■ Demander un branchement

Déposez votre dossier en remplissant simplement votre demande et en y joignant vos plans.

■ Estimer une consommation

Estimez le montant de votre facture afin de mieux gérer votre budget.

■ Payer une facture en ligne

Simplifiez-vous la vie avec un paiement en ligne rapide et sans frais.

et en + retrouvez notre actualité, la qualité de l'eau de votre commune, nos conseils pratiques pour une consommation plus responsable.

www.noreade.fr

ESPACE SALLE MULTI ACTIVITES pour les associations AALYS, Enquin Danse et Team Multisports

